



Québec le 5 mai 2022

PAR COURRIEL

**Objet : Demande d'accès à des documents administratifs**  
**Notre dossier : 16310/21-298**

Monsieur,

La présente a pour objet de faire le suivi de votre demande d'accès visant à obtenir les documents concernant ce qui suit :

1. le nombre de professeurs manquants pour l'année scolaire 2021-2022, ventilé par CSS/CS ;
2. le nombre de professeurs qui ont quitté pour la retraite en 2020-2021 et prévision pour 2021-2022, ventilés par CSS/CS ;
3. le nombre de départs à la retraite hâtifs, soit avant l'âge de 65 ans, ventilé par CSS/CS ;
4. le nombre de départs à la retraite anticipée prévu en 2021-2022, ventilé par CSS/CS.

En ce qui concerne le premier point, vous trouverez en annexe des données pouvant y donner suite. Nous vous invitons également à consulter la réponse à la demande d'accès 21-220 afin de compléter le portrait. Cette décision est accessible sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.qc.ca/le-ministere/acces-a-linformation/reponses-aux-demandes-dacces-a-linformation/>

Toutefois, il est important de souligner que les données qui proviennent des centres de services scolaires et des commissions scolaires ne sont pas considérées comme des statistiques officielles. Elles sont partielles et doivent être interprétées, utilisées et diffusées avec précaution, ce portrait étant susceptible d'avoir évolué depuis. Nous vous suggérons de communiquer avec les responsables de l'accès aux documents de ces organismes publics, aux coordonnées diffusées à l'adresse suivante :

<https://www.cai.gouv.qc.ca/liste-des-organismes-assujettis-et-des-responsables-de-lapplication-de-la-loi-sur-lacces/>

... 2

Vous trouverez également ci-annexé des documents pouvant répondre aux deuxième et troisième points de votre demande. Nous vous soulignons que selon leurs conditions de travail et celles indiquées dans leur régime de retraite, les enseignants sont admissibles à la retraite avant 65 ans. Les données pour les années 2020-2021 et 2021-2022 ne sont toutefois pas disponibles. Enfin, le Ministère ne détient pas de prévisions à ce sujet pouvant répondre aux deuxième et quatrième points.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt  
IB/JC/mc  
p. j. 4

Nombre d'enseignants qui ont pris leur retraite dans le réseau scolaire  
Tous les centres de services scolaires/commissions scolaires, incluant Crie et Kativik  
Années scolaires 2014-2015 à 2019-2020

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
1 442	1 562	1 561	1 673	2 048	2 032

Note : Individu unique par année scolaire

DGRT-Service de l'informatique (MEQ)

Source : PERCOS-Bloc2

Réf. : EnsTousRetraiteAvecCrieKat\_cCaH

Mercredi, le 8 septembre 2021, 14:56

Nombre d'enseignants qui ont pris leur retraite avant 65 ans dans le réseau scolaire, par CSS/CS  
Tous les centres de services scolaires/commissions scolaires, incluant Crie et Kativik  
Année scolaire 2019-2020

	2019-2020
689000 du Littoral	2
711000 des Monts-et-Marées	22
712000 des Phares	31
713000 du Fleuve-et-des-Lacs	11
714000 de Kamouraska-Rivière-du-Loup	24
721000 du Pays-des-Bleuets	22
722000 du Lac-Saint-Jean	15
723000 des Rives-du-Saguenay	42
724000 De La Jonquière	18
731000 de Charlevoix	5
732000 de la Capitale	55
733000 des Découvreurs	36
734000 des Premières-Seigneuries	37
735000 de Portneuf	9
741000 du Chemin-du-Roy	42
742000 de l'Énergie	22
751000 des Hauts-Cantons	15
752000 de la Région-de-Sherbrooke	48
753000 des Sommets	14
759000 Crie	5
761000 de la Pointe-de-l'Île	46
762000 de Montréal	173
763000 Marguerite-Bourgeoys	57
771000 des Draveurs	34
772000 des Portages-de-l'Outaouais	29
773000 au Coeur-des-Vallées	9
774000 des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	9
781000 du Lac-Témiscamingue	3
782000 de Rouyn-Noranda	10
783000 Harricana	6
784000 de l'Or-et-des-Bois	12
785000 du Lac-Abitibi	6
791000 de l'Estuaire	13
792000 du Fer	10
793000 de la Moyenne-Côte-Nord	1
801000 de la Baie-James	3
811000 des Îles	2
812000 des Chic-Chocs	7
813000 René-Lévesque	12
821000 de la Côte-du-Sud	16

Note : Individu unique par année scolaire

DGRT-Service de l'informatique (MEQ)

Source : PERCOS-Bloc2

Réf. : EnsTousRetrAv65AvecCrieKat\_ch

Mardi, le 26 octobre 2021, 16:03

Nombre d'enseignants qui ont pris leur retraite avant 65 ans dans le réseau scolaire, par CSS/CS  
Tous les centres de services scolaires/commissions scolaires, incluant Crie et Kativik  
Année scolaire 2019-2020

	2019-2020
822000 des Appalaches	5
823000 de la Beauce-Etchemin	42
824000 des Navigateurs	34
831000 de Laval	93
841000 des Affluents	65
842000 des Samares	34
851000 des Mille-Îles	65
852000 de la Rivière-du-Nord	52
853000 des Laurentides	23
854000 des Hautes-Laurentides	5
861000 de Sorel-Tracy	22
862000 de Saint-Hyacinthe	32
863000 des Hautes-Rivières	41
864000 Marie-Victorin	58
865000 des Patriotes	56
866000 du Val-des-Cerfs	38
867000 des Grandes-Seigneuries	40
868000 de la Vallée-des-Tisserands	17
869000 des Trois-Lacs	36
871000 de la Riveraine	15
872000 des Bois-Francs	28
873000 des Chênes	40
881000 Central Quebec	7
882000 Eastern Shores	1
883000 Eastern Townships	11
884000 Riverside	11
885000 Sir-Wilfrid-Laurier	4
886000 Western Quebec	9
887000 English-Montreal	28
888000 Lester-B.-Pearson	25
889000 New Frontiers	3
<b>Total</b>	<b>1 873</b>

Note : Individu unique par année scolaire

DGRT-Service de l'informatique (MEQ)

Source : PERCOS-Bloc2

Réf. : EnsTousRetrAv65AvecCrieKat\_ch

Mardi, le 26 octobre 2021, 16:03

**Nombre de postes vacants d'enseignants comblés par des suppléants au 26 octobre 2021**

Organisme scolaire	Temps plein	Temps partiel
CS Central Québec	2	7
CS Crie	40	2
CS Eastern Shores	1	0
CS Eastern Townships	0	2
CS English-Montréal	7	15
CS Kativik	30	23
CS Lester B. Pearson	2	3
CS New Frontiers	0	2
CS Riverside	5	0
CS Sir-Wilfrid-Laurier	0	2
CS Western Québec	1	3
CSS au Coeur-des-Vallées	0	0
CSS de Charlevoix	0	0
CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	0	0
CSS de la Baie-James	1	3
CSS de la Beauce-Etchemin	0	7
CSS de la Capitale	0	0
CSS de la Côte-du-Sud	1	6
CSS De La Jonquière	0	0
CSS de la Moyenne-Côte-Nord	0	1
CSS de la Pointe-de-l'Île	11	14
CSS de la Région-de-Sherbrooke	0	4
CSS de la Riveraine	0	0
CSS de la Rivière-du-Nord	0	13
CSS de la Vallée-des-Tisserands	4	9
CSS de Laval	0	13
CSS de l'Énergie	0	0
CSS de l'Estuaire	2	0
CSS de l'Or-et-des-Bois	0	1
CSS de Montréal	6	46
CSS de Portneuf	1	30
CSS de Rouyn-Noranda	2	5
CSS de Saint-Hyacinthe	1	4
CSS de Sorel-Tracy	5	3
CSS des Affluents	0	32
CSS des Appalaches	0	0
CSS des Bois-Francs	2	0
CSS des Chênes	1	5
CSS des Chic-Chocs	3	1
CSS des Découvreurs	0	0
CSS des Draveurs	0	0
CSS des Grandes-Seigneuries	3	0
CSS des Hautes-Laurentides	0	0
CSS des Hautes-Rivières	12	0
CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	41	0
CSS des Hauts-Cantons	0	3
CSS des Îles	0	1
CSS des Laurentides	3	0
CSS des Mille-Îles	0	35
CSS des Monts-et-Marées	0	0
CSS des Navigateurs	0	10
CSS des Patriotes	0	37
CSS des Phares	0	0
CSS des Portages-de-l'Outaouais	0	7
CSS des Premières-Seigneuries	0	10
CSS des Rives-du-Saguenay	2	2
CSS des Samares	0	2
CSS des Sommets	0	1
CSS des Trois-Lacs	0	7
CSS du Chemin-du-Roy	0	0
CSS du Fer	0	2
CSS du Fleuve-et-des-Lacs	0	2
CSS du Lac-Abitibi	0	17
CSS du Lac-Saint-Jean	0	2
CSS du Lac-Témiscamingue	0	0
CSS du Littoral	0	1
CSS du Pays-des-Bleuets	4	19
CSS du Val-des-Cerfs	0	0
CSS Harricana	8	14
CSS Marguerite-Bourgeoys	12	2
CSS Marie-Victorin	6	4
CSS René-Lévesque	1	1

## Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

### Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).